

Handicap & Alternance : Qui fait quoi ?

Organismes de formation, CFA, CFAS



Conseil en amont & dans le parcours d'alternance	
Appui dans l'évaluation des besoins des alternants en situation de handicap Appui à la mobilisation des aides de l'Agefiph	Cap Emploi <i>(Personne en situation de handicap)</i>
Appui à la mobilisation des aides	France Travail <i>(ex Pôle emploi)</i>
Appui à la mobilisation des aides	Mission Locale <i>(Jeunes de 16 à 25 ans)</i>
Accompagnement des démarches d'aménagement de poste dans le cadre de contrat d'apprentissage	Centre de Gestion <i>(Secteur Fonction Publique Territoriale)</i>

Informations & formation des référents handicap	
Accompagnement et professionnalisation pour développer l'accessibilité des formations : actions d'animation et de sensibilisation, modules de professionnalisation des référents handicap, démarche de progrès de l'accessibilité, accompagnement des situations individuelles	Ressource Handicap Formation
Aides financières à l'adaptation des situations de formation, prestation d'appui spécifique	Agefiph <i>(secteur privé)</i>
Formation pour accompagner les Référents handicap des CFA Aides financières pour la prise en charge des surcoûts des aménagements nécessaires, prestations d'appuis spécifiques, aides pédagogiques pour soutenir l'apprenti via une aide humaine	FIPHP <i>(secteur public)</i>

Financements & réglementation	
Subvention à destination des centres de formations en apprentissage Financement régional pour les projets bâtimentaires et le matériel pédagogique des CFA	Conseil Régional
Financement des formations des CFA (Fonds de France compétences) et des contrats d'alternance, majoration du niveau de prise en charge pour les personnes en situation de handicap	OPCO
Enregistrement des déclarations d'activité des CFA Financement des CFA via les OPCO	DREETS / DDETS <i>(Services de l'Etat)</i>
Contrôle pédagogique pour les formations qualifiantes Ministère de tutelle pour les CFA publics	Education Nationale

Appui pendant le parcours d'alternance	
Vérification de l'aptitude au suivi de la formation et identification des aménagements nécessaires	Médecine du travail
Partenaires et signataires des contrats d'alternance Interlocuteur de l'OF/CFA/CFAS via le maître d'apprentissage	Employeurs publics et privés